

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2021



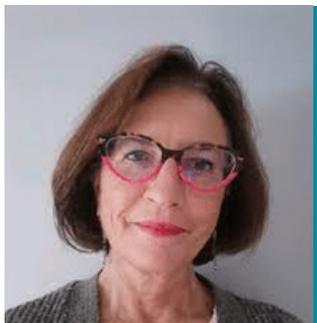
**Cellule d'Animation régionale de
soins palliatifs de Bretagne**

SOMMAIRE



1. L'équipe
2. Missions, organisation
3. Feuilles de route 2021
4. Bilan de l'activité
5. Annexes





Anne Marie Colliot, cadre de santé, chargée de mission



Anne Dall'agnol, chargée de mission politique sanitaire et sociale

Effectif et mouvement:

En 2021, la CARESP a fonctionné avec 1 ETP de janvier à mars puis à 1.5 ETP sur la période d'avril à décembre.

Elise Tual (1 ETP) a quitté son poste de chargé de mission fin novembre 2020, elle a été remplacée à compter du 29 mars 2021 par Anne Dall'agnol (1ETP).

Anne marie Colliot a travaillé à temps plein de janvier à mars 2021, puis à 50 % ayant été nommée à la SFAP en qualité de Déléguée Générale permettant ainsi un lien fort entre le régional et le national.

Le poste d'assistant médico-administrative à hauteur de 0.20ETP n'a pas été pourvu sur toute l'année 2021.

On note ainsi pour 2021 un 0.5 ETP non pourvu.

MISSIONS ET ORGANISATION



La Cellule d'animation régionale en soins palliatifs (CARESP) est une structure régionale créée en 2012 sous l'égide du SROS 3. Financée par l'ARS, portée par le CHU de Rennes, elle agit depuis sur le terrain dans de multiples actions concrètes accordées aux priorités du PRS et des plans nationaux de soins palliatifs, dont le dernier en date portait sur la période 2015-2018.

Ses missions et son fonctionnement sont régis par une convention tripartite à travers un comité de pilotage. Les signataires sont les suivants:

- L'ARS Bretagne
- La Coordination Bretonne de Soins Palliatifs (CBSP) : un réseau de professionnels ayant pour but de rassembler, fédérer, coordonner, promouvoir toutes initiatives dans le domaine des soins palliatifs et de l'accompagnement des personnes en fin de vie,
- Le CHU de Rennes : qui porte l'équipe sur le plan administratif et financier, et l'héberge dans ses locaux.

Cette convention est arrivée à son terme en 2020. Pour des raisons pratiques liées au bouleversement des calendriers de travail du fait de la crise sanitaire, son échéance a été prorogée à fin 2021.

COPIL 2021: ajustement de la gouvernance de la CARESP avec un élargissement des membres du COPIL qui participent à la définition des priorités de travail, mais également de faire naître des projets locaux, territoriaux ou régionaux. (Annexe 1 liste des membres du COPIL)

Les missions exercées par la CARESP correspondent à un besoin régional pour les professionnels experts en soins palliatifs, mais également d'autres professionnels et usagers confrontés à l'accompagnement de fin de vie, en particulier au plus près du domicile, des aidants et de la médecine de premier recours.

1. Soutenir, dans une logique de parcours coordonné du patient, le développement des soins palliatifs à domicile comme dans les établissements de santé et médico-sociaux,
2. Promouvoir, en lien avec les acteurs de terrain, le développement de la démarche palliative et de l'accompagnement sur l'ensemble de la Bretagne,
3. Assurer des liens entre les acteurs de santé concernés des différents territoires de la région,
4. Recenser et diffuser les recommandations de bonnes pratiques nationales,
5. Promouvoir la recherche et la formation dans le domaine des soins palliatifs,
6. Participer à l'information des patients et de leurs familles,
7. Soutenir et faciliter le débat citoyen sur la fin de vie.

FEUILLE DE ROUTE 2021



La feuille de route 2021 de la CARESP est orientée par le schéma régional de santé 2018/2022 qui mentionne une thématique soins palliatifs parmi les 28 thématiques inscrites, l'objectif étant d'assurer l'accès aux soins palliatifs pour la population bretonne.



"La Bretagne connaît un vieillissement plus rapide que le reste de la France, de même qu'une surmortalité concernant certains cancers et les maladies cardio-vasculaires. C'est pourquoi, dans ce contexte d'évolution démographique, la demande et l'activité en soins palliatifs connaissent une constante augmentation, que devra accompagner le nouveau PRS." (PRS 2018-2022)

Ainsi 3 chantiers sont retenus et vont guider les différents projets de la CARESP:

1. Mieux repérer et évaluer les besoins des personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive et incurable ayant comme enjeu l'adaptation de l'offre à la réalité des besoins en soins palliatifs de la population.
2. Clarifier l'offre de soins palliatifs et améliorer les parcours de patients afin de garantir l'accès aux soins palliatifs pour tous, de graduer les soins en fonction de la situation du patient et d'anticiper les aggravations ou les situations d'urgence.
3. Développer l'acculturation, la formation et l'information sur les soins palliatifs en développant l'information au grand public et en renforçant la formation initiale et continue des professionnels de santé.



La CARESP s'est mobilisée sur **19 projets** durant cette année 2021, pour certains dans la continuité des années précédentes pour d'autres sur des thématiques innovantes en fonction de nouveaux besoins évalués.

1. Identifier les territoires d'intervention des différents acteurs en soins palliatifs, maillage territorial
2. Instaurer des réunions de concertation pluridisciplinaire territoriale en soins palliatifs
3. Améliorer le parcours patient Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) en Bretagne
4. Faciliter la création de places d'Hôpital De Jour (HDJ) de soins palliatifs
5. Informer sur les pratiques sédatives, diffusion des recommandations HAS
6. Développer la formation en soins palliatifs aux managers et aux équipes de soins, des établissements de santé ou du médico-social
7. Anticiper les aggravations et/ou les situations d'urgence
8. Développer la télémédecine en soins palliatifs
9. Soutenir et développer des projets de plateforme territoriale de soins palliatifs
10. Soutenir la création de la mention Infirmier de Pratique Avancée (IPA) en soins palliatifs

FEUILLE DE ROUTE 2021



11. Mutualiser les travaux et projets entre les ARS pourvues de cellules régionales d'animation en soins palliatifs
12. Améliorer la prise en charge palliative sur le territoire Centre Ouest Bretagne
13. Répertorier les lieux de répit en Bretagne, soutien des projets de création de maison de répit
14. Former les équipes mobiles à l'utilisation de LEA (Logiciel de recueil de données de l'Activité)
15. Faciliter l'utilisation du fonds soins palliatifs au domicile des CPAM et MSA
16. Favoriser la formation continue des différents collèges de professionnels œuvrant dans le champ des soins palliatifs
17. Communiquer, informer sur la fin de vie et les soins palliatifs, diffuser à l'ensemble des intervenants du territoire des protocoles, procédures de la SFAP et autres sociétés savantes
18. Soutenir le travail d'évaluation des représentations des étudiants en soins infirmiers au cours de leur formation initiale, à propos des soins palliatifs; étude avec les 14 IFSI bretons
19. Favoriser la diffusion du portail "la vie la mort on en parle"

L'année 2021 est marquée par :

- l'annonce de la sortie du plan national de soins palliatifs 2021-2024, le dernier étant arrivé à échéance en 2018
- l'examen de la proposition de la loi Falorni au parlement donnant le droit à une fin de vie libre et choisie; validation de l'article 1

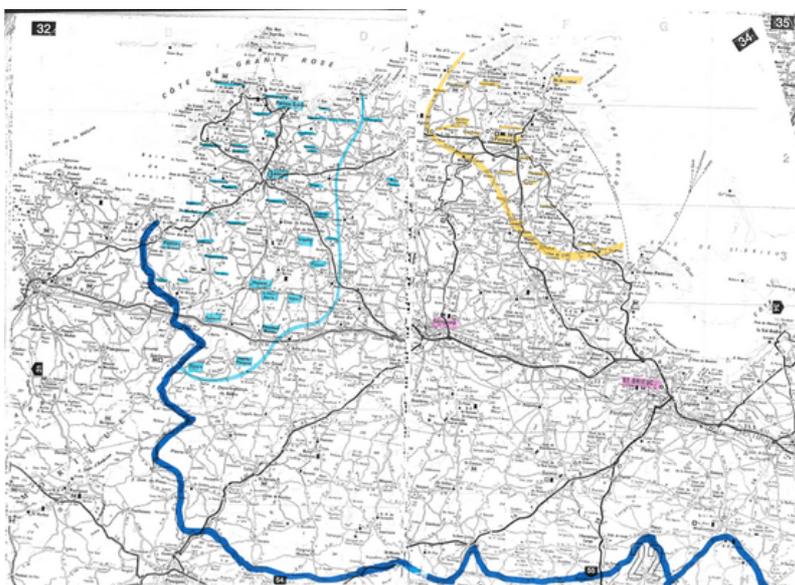


BILAN DE L'ACTIVITÉ



Action 1. Identifier les territoires d'intervention des différents acteurs en soins palliatifs, maillage territorial

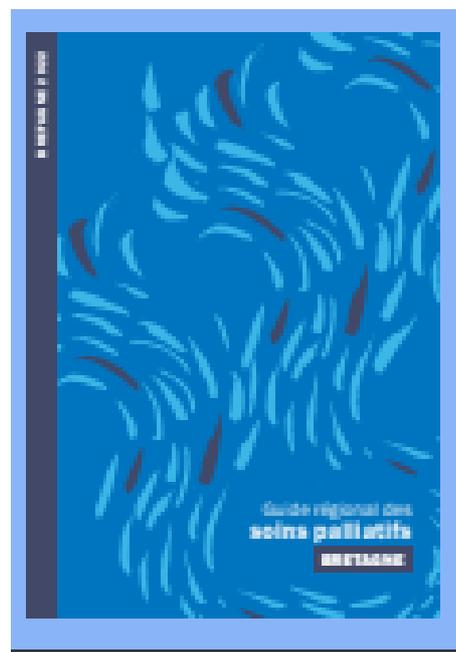
A la demande de l'ARS, la CARESP a engagé un travail de repérage des zones blanches sur la région. Le territoire de santé 7 est un des exemples de ces zones blanches, une partie de ce territoire n'est pas couvert par les équipes mobiles de soins palliatifs.



Au cours du second semestre 2021 la CARESP a rencontré une partie des acteurs de ce territoire: L'EMSP de Lannion, l'USP de Guingamp, les LISP de Plérin et le CLS de St Brieuc. Ces rencontres ont permis d'affiner le diagnostic territorial et d'élaborer des propositions d'action dont la création potentielle d'une équipe mobile intervenant sur cette zone blanche.

La CARESP a participé à l'actualisation du guide régional des soins palliatifs de Bretagne réalisé par Helébor. Ce guide présente l'offre de soins palliatifs dans notre région. Il est adressé aux professionnels et structures de la région.

(HELEBOR, structure d'intérêt général, a été créé le 1er janvier 2011 pour contribuer au développement des soins palliatifs en France, à l'amélioration de la qualité de vie des personnes gravement malades et de leurs proches.)



BILAN DE L'ACTIVITÉ



Action 2. Mise en place de réunions de concertation pluridisciplinaire territoriale en soins palliatifs

Depuis 2019 des RCP territoriales de soins palliatifs se sont développées. Pendant la crise sanitaire, ces rencontres ont été maintenues et la visioconférence s'est installée sur de nombreux territoires facilitant également la participation des acteurs locaux. La CARESP a sollicité les porteurs de ces RCP afin de faire un bilan de la fréquence de participation des structures (USP, EMSP, HAD, LISP, DAC) et des professionnels à partir du recensement des feuilles d'émargement. Nous n'avons pu recueillir les données des territoires de santé 6 et 8.

Année 2021:

Territoire de santé	fréquence	Nb feuilles émargement	Nb de professionnels	Nb de participations
1	mensuelle	7	37	81
2	Bi mensuelle	19	23	155
3	hebdomadaire	45	111	509
4	Hebdomadaire (hors vacances scolaires)	24	12	121
5	hebdomadaire	42	141 (dt 65 étudiants)	527
6	hebdomadaire			
7	Bi mensuelle	18	48	157



Action 3. Amélioration du parcours Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) en Bretagne

Un groupe de travail entre des représentants de l'ARS, le centre ressource de St Brieuc et la CARESP a débuté en 2019 sur cette thématique. L'objectif étant d'évaluer les lieux de répit de ces patients et le repérage précoce des patients par les acteurs de soins palliatifs. La crise sanitaire a fortement impacté la disponibilité des acteurs de ce groupe.

Pour autant une enquête a été réalisée par la CARESP concernant le parcours des patients atteints de SLA au sein des USP bretonnes. 12/14 USP ont participé à cette enquête qui s'est déroulée de mars à décembre 2021



Au total 48 séjours de patients SLA ont été recensés au cours de cette période. Certains patients ont bénéficié de plusieurs séjours au sein de la même USP. Sur les 48 séjours : 16 séjours programmés et 31 premiers séjours au sein de l'USP. Les séjours sont répartis sur 9 Unités de Soins Palliatifs. (3 USP n'ont pas accueilli de patients atteints de SLA sur la période étudiée). 21 patients sont décédés lors d'un séjour en USP et 12 sont sortis soit vers un retour au domicile (3 avec une EMSP, 3 avec une HAD et 3 avec des libéraux), soit admis en USLD ou transférés vers un autre service de soins. La moyenne mensuelle de patient accueilli par les unités bretonnes est de 4,8 patients/mois .

Action 4. Création d'Hôpital De Jour (HDJ) de soins palliatifs

Plusieurs équipes d'unité de soins palliatifs font le constat d'un maillon manquant dans la déclinaison de l'offre territoriale et proposent afin d'améliorer le parcours patient la création d'Hôpitaux De Jour de soins palliatifs.



La CARESP animateur de ce groupe de travail a effectué une bibliographie. Elle a organisé des visioconférences entre des acteurs de structures déjà existantes au niveau national et les professionnels bretons intéressés (USP de Douarnenez, USP du CLRCC, USP de Pontivy, USP du CHU de Rennes, USP de Malestroit).

Le groupe s'est réuni 2 fois et se poursuivra en 2022 pour aboutir à la production de recommandations pour la création d'un HDJ soins palliatifs



Action 5. Information sur les pratiques sédatives, diffusion des recommandations HAS

Recommandée dès 2020 par la HAS, puis confirmée par un arrêté du 15 décembre 2021, la possibilité de prescrire le Midazolam en ville, en situation palliative est désormais effective. Dans un contexte de possible modification de la loi sur la fin de vie



la CARESP a rediffusé les recommandations de bonnes pratiques ainsi que l'e-learning gratuit de la SFAP concernant l'initiation aux pratiques sédatives. Par ailleurs en concertation avec l'ARS un travail de collaboration a débuté avec les URPS médecins libéraux, pharmaciens et IDEL afin de concevoir un temps d'information par territoire de santé pour le dernier semestre 2022.

Action 6. Développer la formation en soins palliatifs aux managers des équipes de soins, des établissements de santé ou du médico-social.

La crise sanitaire a exposé la difficulté pour beaucoup de managers de gérer les fins de vie, plus ou moins anticipées au sein des établissements médico-sociaux avec des professionnels peu formés aux soins palliatifs. (méconnaissance des ressources territoriales, des équipes de soutien et complexité à aborder avec les résidents/patients et leur entourage la question de la fin de vie et de la mort.)

Dans ce cadre la CARESP a accueilli en partenariat avec le CREA une étudiante en première année de MASTER Santé publique, sciences sociales et management pour un stage de 2 mois. L'objectif était d'étudier comment les pratiques et les postures des soins palliatifs pouvaient être utilisées dans le secteur médico-social afin d'assurer la fluidité de la prise en soins du patient.

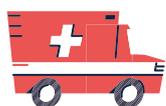
De cette collaboration est née une proposition de formation qui sera proposée en 2022 par le CREA avec la participation de la CARESP.



Action 7. Anticiper les aggravations ou les situations d'urgence

Les problématiques territoriales principales concernant l'anticipation des aggravations et les situations d'urgence ont fait l'objet d'un état des lieux et d'une analyse courant 2020.

En 2021 la CARESP s'est attachée à présenter dans les différentes RCP de nouveaux outils comme la fiche de liaison d'urgence pour les résidents d'établissements médico-sociaux et la mise à jour du guide de remplissage des fiches Samu pallia avec les adresses sécurisées.



La cellule poursuit son travail de recensement annuel du nombre de fiches répertoriées par les Samu Bretons, et ses engagements dans différents groupes de travail de la SFAP où cette problématique est travaillée.

Elle poursuit également le suivi de projet de "patients dormants" au sein des EHPAD au sein des HAD.

Action 8. Développer la télémédecine pour les patients relevant de soins palliatifs au domicile ou en institution

la crise sanitaire associée à une pénurie de professionnel expert en soins palliatifs a favorisé la nécessité de développer la télémédecine pour les patients en fin de vie.



En 2021, la CARESP a recensé peu de projets sur la région et n'a pu développé d'action particulière sur cette thématique

Action 9. Soutenir et développer des projets de plateforme territoriale de soins palliatifs

La CARESP a poursuivi la participation à la genèse du projet territoriale de soins palliatifs T3. Lorient -Quimperlé. Une rencontre territoriale est prévue début janvier 2022.



Action 10. Infirmier de pratique avancée en soins palliatifs



Créé par la loi de modernisation de notre système de santé, l'infirmière en pratique avancée est une nouvelle réponse pour accompagner l'évolution des besoins de santé de la population, notamment ceux liés aux maladies chroniques et au vieillissement. La CARESP poursuit sa participation à un groupe de travail au sein de la SFAP qui œuvre pour la création d'une mention Soins palliatifs inscrite dans le plan 2021-2024.

Action 11. Mutualiser les travaux et projets entre les cellules régionales

4 Régions disposent d'une cellule régionale: l'Ile de France, la Nouvelle-Aquitaine, le Centre-Val de Loire et la Bretagne. Ce groupe permet également un lien étroit entre les référents soins palliatifs des ARS.

Un groupe de travail porté par la SFAP s'est naturellement constitué entre les différentes chargées de mission depuis 2018 . Il permet le partage des organisations de chaque cellule, la définition de projets communs, comme la création d'outils de communication. Les derniers travaux sont présentés et diffusés lors du congrès de la SFAP, un temps privilégié de rencontre Cellules et ARS est proposé au cours de chaque congrès de la SFAP. 18 rencontres principalement en visioconférence ont été réalisées pour cette année.

Le projet phare de l'année est de faire connaître les cellules pour inciter les régions non encore pourvues à leur création.

Le travail de ce groupe a abouti à l'inscription dans le plan national des soins palliatifs 2021-2024 , axe 3 : créer des cellules d'animation régionales de soins palliatifs dans toutes les régions.

Action 12. Améliorer la prise en charge palliative sur le territoire Centre Ouest Bretagne

Suite à l'enquête réalisée en 2019 par la CARESP, le CHU de Brest a perçu une enveloppe financière pour une antenne d'équipe mobile sur le site de l'Hôpital de Carhaix/Plouguer. Cependant l'équipe n'a pu être constituée au vu des difficultés de recrutements de professionnels.

La CARESP reste vigilante sur cette problématique.

Elle a proposé aux LISP de Carhaix de participer à l'enquête menée par le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie.



Action 13. Etats des lieux des maisons de répit en Bretagne, soutien des projets de création

Prévenir l'épuisement des aidants est un enjeu du maintien au domicile des personnes en fin de vie.

Pour les personnes atteintes de maladies graves et leur entourage, des besoins spécifiques sont repérés en terme de répit. L'entourage souhaite pouvoir se dégager du temps, être déchargé de certaines tâches du quotidien pour être présents auprès de leur proche. L'accueil temporaire de la personne malade dans un lieu adapté à la journée ou quelques jours donne également aux aidants la possibilité de souffler. Actuellement, Les dispositifs concernant les solutions de répit sont organisés aujourd'hui soit dans le champ du handicap, soit dans celui de la dépendance de la personne âgée. Les modes de financement qui y sont attachés ne sont pas adaptés aux situations de personnes gravement malades.

La CARESP s'est engagée dans le groupe de travail de la SFAP, sur la question des besoins de répit. Il s'agit d'établir un état des lieux et des propositions pour le plan 2021-2024. Elle a proposé aux 2 projets bretons existants : Ti An traezh pour le sud Finistère et celui porté par l'association Maison de Vie-Maison d'Envies dans les Côtes d'Armor de rejoindre le groupe de travail.

Par ailleurs la CARESP établit une veille sociale sur cette thématique qui pourra être proposée sur son prochain site internet.

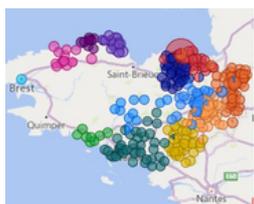
Elle poursuit également avec l'ERRSPP un travail d'état des lieux régional des établissements proposant des séjours de répit pour les enfants.

Action 14. Formation à l'utilisation de Léa par les équipes de soins palliatifs

Chaque année, la CARESP travaille à optimiser le logiciel de recueil données d'activité LEA des EMSP et ses usages.

Le concepteur a développé de nouveaux tableaux de bord avec des cartographies qui permettent de visualiser l'activité des équipes mobiles sur leurs territoires et d'identifier des zones blanches.

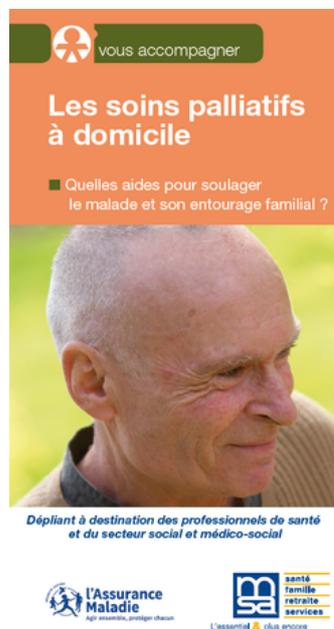
Il est programmé pour 2022 un temps de formation à l'usage du logiciel pour les équipes et la création d'un groupe de travail sur la refonte des indicateurs.



BILAN DE L'ACTIVITÉ



Action 15. Faciliter l'utilisation du fonds Fnass des CPAM et MSA



Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une demande émanant de la CBSP suite au constat de déficit d'utilisation du fonds soins palliatifs au domicile . Ce dispositif est souvent considéré comme le dispositif d'action sociale spécifique des soins palliatifs. Il peut être le point d'entrée dans une démarche d'accompagnement social.

Il interroge également la pratique professionnelle des assistants sociaux intervenant dans les équipes de soins palliatifs et ceux qui accompagnent des personnes confrontées à une situation palliative.

Un temps de formation et d'échange est organisé par la CARESP sous la forme d'un webinaire en janvier 2021. Il a réuni une cinquantaine de professionnels majoritairement des travailleurs sociaux, les caisses de sécurité sociale du régime général et de la MSA des 4 départements bretons, ainsi que des prestataires de services de garde à domicile. Les retours reçus sont très positifs. Les tables rondes ont été appréciées et le contenu des interventions a globalement répondu aux attentes des participants.

Ce webinaire a permis :

- De rassembler un nombre important des travailleurs sociaux travaillant dans une des structures ressources de soins palliatifs de la région Bretagne. Chaque territoire de santé breton était représenté lors de cette rencontre.
- La rencontre des différents intervenants mettant en œuvre la prestation de garde à domicile
- Une première rencontre au niveau régional pour un temps de formation et d'information commun
- Une meilleure connaissance des pratiques et des contraintes de chacun et de la réalité de chaque territoire de santé.

Structures ressources présentes par territoire de santé

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
USP	x	x	x	x	x	x		
LISP	x		x	x	x	x	x	
CH/CHU	x				x	x		
EMSP	x				x	x		
ERRSPP					x			
HAD	x				x		x	x
PTA	x							

Ce travail va se poursuivre en 2022 par une évaluation des besoins de formation des services de garde à domicile sur la thématique des soins palliatifs et de la fin de vie.



Action 16. Favoriser la formation continue des différents collèges de professionnels œuvrant dans le champs des soins palliatifs.

le webinaire consacré au fonds pour les soins palliatifs à domicile à destination des travailleurs sociaux à mis en avant le besoin des professionnels d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. ce constat est renforcé par les échanges que nous avons lors de visites sur site, avec notamment les professionnels des soins de support comme les ergothérapeutes, les kinés qui sont souvent seuls référent métier dans les équipes pluridisciplinaires.

En 2021, la CARESP a poursuivi l'identification de ces professionnels , les informant des associations existantes comme la CBSP et la SFAP où ils peuvent rejoindre un groupe de travail et leur diffusent les informations et formations concernant les soins palliatifs.

Il sera étudié en 2022 la possibilité d'organiser un temps de rencontre en ateliers professionnels lors d'une journée "rencontre des USP".

Action 17. Communication information sur la fin de vie et les soins palliatifs diffusion à l'ensemble des intervenants du territoire des protocoles, procédures de la SFAP et autres société savantes



En 2021, la SFAP a développé un large panel de web séminaire (format court de 1h30) que la CARESP a régulièrement relayé auprès des professionnels de santé des structures et les associations bénévoles.



Action 18. Evaluation des représentations des étudiants en soins infirmiers au cours de leur formation initiale, à propos des soins palliatifs, étude avec les 14 IFSI bretons



La formation des étudiants infirmiers en soins palliatifs fait l'objet d'un enseignement spécifique depuis 2010. Dans ce cadre, les chargées de mission de la CARESP peuvent intervenir au sein des Instituts de formation. Au décours de rencontres avec des cadres formateurs il est repéré un besoin d'échange entre les enseignants des différents établissements.

La CARESP a proposé d'animer un groupe de travail qui s'est réunis 4 fois en 2021. Ce groupe a permis d'échanger sur les actions innovantes pour le module de formation sur les soins palliatifs, les lieux de stage en soins palliatifs et la déclinaison de la formation pluridisciplinaire .

Il a par ailleurs été retenu l'idée d'une enquête auprès des étudiants infirmiers sur la perception et les représentations d'une potentielle légalisation de l'aide médicale à mourir qui sera élaborée en 2022.

Action 19. Favoriser la diffusion du portail la vie la mort on en parle



LA VIE, LA MORT...
ON EN PARLE ?

Au printemps 2021, le groupe de travail « Jeunes Générations » a lancé le portail la vie la mort on en parle.fr, validé par le CNSPFV. Ce portail de ressources regroupe des outils et supports à destination des adultes, qu'ils soient professionnels de l'éducation, personnels de santé et d'action sociale ou parents. Il ne fournit pas de réponses « clé en main » mais ambitionne de donner des repères pour comprendre et des pistes pour accompagner ces sujets douloureux et complexes comme:

Comment évoquer la perte d'un camarade avec les autres élèves? Avec quels mots et quelles ressources s'appuyer pour aider un adolescent à cheminer dans son deuil?

La CARESP présente ce portail à chaque occasion. Ce portail sera mis sur le futur site de la CARESP. Elle participe également au groupe de travail de la SFAP .



Le CHU Rennes en tant qu'établissement porteur de la CARESP	3 représentants : Le Directeur adjoint référent Le Cadre supérieur de santé référent Le Chef de service de l'Unité de Soins Palliatifs
Les soins palliatifs pédiatriques	1 représentant : La Direction de l'ERRSPP
Les structures HAD	1 représentant : Le Délégué régional de la FNEHAD
Les dispositifs d'appui à la coordination (DAC)	1 représentant : Le Président de la FACS Bretagne
L'URPS médecins libéraux	1 représentant : Le Président de l'URPS MLB ou son représentant
L'association Coordination bretonne des soins palliatifs (CBSP)	2 représentants : Le Président de la CBSP Un représentant issu du bureau de l'association
Le secteur médico-social (PA et PH)	2 représentants : Le Président de l'association MCOOR des médecins coordonnateurs d'EHPAD Une personne qualifiée dans le champ du handicap
Le secteur des MND	Le chef de projet CARMEN
L'oncologie	1 représentant : Le Président d'OncoBretagne ou son représentant
L'espace régional d'éthique de Bretagne (EREB)	1 représentant : Le Directeur de l'EREB
Les représentants des usagers	2 représentants : Un représentant d'usagers désigné par France Asso santé Un bénévole d'accompagnement
La CARESP	Les membres de la CARESP
L'ARS	3 représentants : Le Directeur Adjoint référent Les animateurs régionaux de la thématique PRS relative aux soins palliatifs.